

# Judas Macchabée reviendra-t-il à Tournai ?

PATRIMOINE Le MR demande un dialogue avec la France à propos des œuvres d'art pillées lors de la Révolution

Le député Richard Miller (MR) a déposé une proposition de résolution à la Chambre demandant au gouvernement fédéral d'ouvrir un dialogue avec la France à propos des œuvres d'art que les troupes révolutionnaires et napoléoniennes y ont emportées.

Des centaines d'œuvres d'art qui se trouvaient dans ce qui n'était pas encore la Belgique ont été saisies au cours de la période qui s'étend de la Révolution française à la Restauration. S'il est vain d'envisager une restitution à grande échelle, « rien ne s'oppose à ce que nous tentions d'entamer

un dialogue au cas par cas, qui sera fondé sur des arguments raisonnables et qui peut porter sur des solutions alternatives », explique prudemment M. Miller.

Le député a dressé une liste de seize tableaux de maître qui se trouvent dans des musées français et qui ont été dérobés en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre, essentiellement des œuvres de Pierre-Paul Rubens.

## Voie diplomatique

Parmi elles figure le *Triomphe de Judas Macchabée*, commandé vers 1635 par l'évêque de Tournai et emporté en 1794. Il est depuis

lors exposé dans le Musée municipal de Nantes et n'est jamais revenu en Belgique. Fin 2011, à l'initiative de M. Miller, le parle-

ment de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait approuvé une résolution réclamant son retour.

La proposition « ne se veut nullement agressive à l'égard des autorités ni des musées français », précise M. Miller. Il s'agit de solliciter, par voie diplomatique, un examen sérieux en faisant valoir tous les arguments rationnels en la matière ». Le député invoque le discours du président français Emmanuel Macron en novembre 2017 dans lequel il envi-

sageait une restitution temporaire ou définitive d'œuvres du patrimoine africain « indûment conservées en France ».

En février 2015, la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, Elke Sleurs, a annoncé que l'Institut royal du patrimoine artistique (Irpa) réaliserait une étude afin de mesurer l'étendue du pillage et esquisser le cadre juridique et légal de cette question. Les résultats seront présentés cette année au cours d'un colloque international, a annoncé sa successeure Zuhail Demir dans sa note de politique générale. (b) ■